Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Olivier Salleron, président de la Fédération française du bâtiment : « Entre l'urgence et des changements positifs »



L'élection d'Olivier Salleron, entrepreneur à Périgueux en Dordogne, à la présidence nationale de la Fédération française du bâtiment (50 000 entreprises représentant plus d'un million de salariés) s'est déroulée le 20 mars dans un contexte inédit, confinement oblige, avec vote électronique. Son entrée en fonction, qui devait être progressive aux côtés de l'actuel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

président Jacques Chanut – jusqu'à la mise en place d'un comité exécutif renouvelé et rajeuni, le 12 juin, lors d'un congrès prévu à Lyon – se transforme en baptême du feu, avec des réunions de crise à répétition en visioconférences. Olivier Salleron compte 15 chantiers à l'arrêt dans sa propre entreprise de chauffage et climatisation : un temps qu'il investit pour l'intérêt général. Rencontre avec un président tiraillé entre l'urgence et des pistes de changements positifs.

Comment vivez-vous cette arrivée à la présidence nationale dans un tel contexte ?

« C'était inimaginable, en effet. C'est une arrivée très particulière, mais je préfère être dans l'opérationnel, une mission en duo assurée avec l'actuel président. Une heure après les félicitations par téléphone, j'étais dans la boucle de négociations et d'informations, avec les acteurs de la réalisation du guide* : je suis au cœur du réacteur tout en restant confiné en Dordogne, entre mon entreprise et mon domicile. Je passe 8 à 10 heures par jour en visio et audioconférences. C'est finalement un formidable accélérateur relationnel, cela crée aussitôt des liens très forts avec l'équipe de la fédération. On se connaît mieux. En 15 jours, j'ai eu des contacts avec plus de décideurs que j'aurais pu avoir en deux ans dans le contexte habituel : des relations téléphoniques régulières avec cinq ministères, ça fait bizarre même si j'ai l'expérience des négociations… Ça servira pour la suite. J'essaie de voir ce côté positif. »

Quelle était la situation, avant la crise, pour les métiers du bâtiment ?

« Le secteur connaissait une timide reprise depuis deux ans, avec des recrutements. Les carnets de commande 2020 étaient bons pour les artisans, les PME et les grandes entreprises. Cette crise vient casser la progression dans une conjoncture favorable après une dizaine d'années difficiles. Les comptes se redressaient, les trésoreries pas encore. Ce coup d'arrêt brutal est un danger 'extra ordinaire' pour des entreprises qui n'avaient pas pu se rétablir totalement : si cela dure, s'il n'y a pas d'innovations en termes de marchés privés et publics et d'aides de l'État, nous pourrions voir 30 à 50 % d'entre elles mettre un genou à terre – le redressement –, sinon les deux – la liquidation. Les prix sont encore bas, les entreprises fragiles : on peut s'attendre à des fermetures dès le mois de juin. La marge moyenne en 2019 pour les professionnels du bâtiment était autour de 2 % : on estime la perte de chiffre d'affaires à 20 % en 2020 si la reprise des chantiers s'exécute aux tarifs donnés avant la crise, sans tenir compte des méthodologies que nous devrons déployer dans le cadre d'une lente reprise du travail. On ne peut mathématiquement pas réussir à s'en sortir avec une rentabilité dégradée. Il faudrait augmenter les prix de 20 % en moyenne dans le bâtiment, du fait des précautions nécessaires pour la main-d'œuvre. On va forcément passer plus de temps sur des chantiers qui mettront des mois à redémarrer, ce qui va dégrader les relations entre les corps d'état, compliquer celles entre les entreprises et les maîtrises d'œuvre, et les maîtrises d'ouvrage. »

> ***« S'il n'y a pas d'innovations en termes de marchés privés et publics et d'aides de l'Etat, nous pourrions voir 30 à 50 % d'entreprises mettre un genou à terre. »***

Lorsque vous parlez de solutions innovantes à trouver, que pouvez-vous proposer aux pouvoirs publics ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

« Le plan de relance est valable pour un rebond immédiat : report des charges sociales et fiscales, congés payés lissés sur plusieurs mois, étalement des prêts bancaires pour les investissements, mais il faudra les payer un jour et une entreprise qui ne tourne pas garde ses charges fixes. Nous comptons sur le maintien des travaux d'été prévus dans les lycées, collèges et écoles, nous espérons que les conseils régionaux, départementaux et municipaux donnent le tempo pour que les autres maîtres d'ouvrages suivent. Pas question de créer d'autres marchés, qu'on ne pourrait pas assurer : il faut garantir ce qui était prévu, dans de bonnes conditions. Pour que ce choc économique ne soit pas encaissé par les seules entreprises du bâtiment, il faudra trouver des méthodes de maîtrise d'œuvre pour nous faciliter les choses, toujours en sécurité sanitaire. Nous devrons revenir sur les chantiers avec des avenants pour tenir compte du nombre d'heures à passer, y compris sur les marchés du logement et marchés privés. Sans cela, les entreprises vont s'effondrer après avoir tiré sur la corde jusqu'au bout. Et les chantiers s'arrêteront, faute de combattants : nous devons tenir sur la durée. »

Peut-on sortir plus fort de ce genre de situation ?

« On a pris conscience que l'activité humaine peut s'arrêter du jour au lendemain. On n'était pas prêt à tout cela et on va observer des modifications de stratégie. Que ce soit pour faire tourner l'économie ou pour les échanges humains, on voit bien que les technologies de communication font gagner du temps et permettent d'aller droit au but. On devrait conserver les apports en concision, en facilité de travail : on passe une heure en visio là où on mettait quatre heures jusque- là, la discipline est plus grande, avec des prises de paroles constructives. Le gain de temps est primordial aussi dans les réunions et les visites de chantier. Je m'appuierai sur cette expérience dans la gouvernance de la FFB. Mon programme insistait déjà sur ce que j'avais développé en Nouvelle-Aquitaine, sur l'innovation dans le bâtiment et tout ce qui améliore les gestes quotidiens, le BIM, le Lean, le télétravail… Les métiers du bâtiment vont forcément évoluer, le secteur va réduire les déplacements, s'ouvrir davantage à l'environnement. Je souhaite aussi créer une direction de la communication, transversale et en direction des jeunes : il va falloir les attirer, tout comme les personnes en réorientation, et démontrer que nos métiers sont technologiques et innovants. Je reste optimiste, c'est sûrement lié à ma trajectoire. Je suis entré à la fédé pour rejoindre une bande de copains, nouer des échanges professionnels et amicaux. J'ai dû reprendre rapidement la présidence périgourdine, il y a seulement sept ans, puis la présidence régionale, en 2017. J'ai réalisé la fusion des trois anciennes régions, soit 12 départements de Nouvelle-Aquitaine sur lesquels je veille encore, en lien avec les partenaires locaux. Tout est allé très vite, avec la vice-présidence nationale et la commission sociale. Je porte un certain renouveau malgré la crise que nous traversons. »

Propos recueillis par Suzanne Boireau-Tartarat (Echos Judiciaires Girondins) pour RésoHebdoEco

***Bâtiment : un guide des bonnes pratiques**

Avec 70 % des entreprises du bâtiment ayant procédé à du chômage partiel, la profession s'est battue, avec les Travaux publics, pour obtenir les autorisations dès la première semaine de confinement moyennant l'écriture d'un guide des bonnes pratiques, publié jeudi 2 avril. Afin que ceux qui ne peuvent pas poursuivre les chantiers, dans des conditions de sécurité décrites, accèdent au chômage partiel sans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

réserve.

Ce guide apporte des critères précis pour déterminer la possibilité d'accès au chantier et, si la sécurité n'est pas garantie, de chômage partiel. « *On a du travail, on veut honorer nos carnets de commandes, ça ne nous fait pas plaisir de rester chez nous et de quémander du chômage partiel, ce n'est pas dans nos habitudes, c'est la première fois en 47 ans d'histoire de l'entreprise familiale : mais on ne veut pas prendre de risque.* » Les prescriptions ont été fixées par l'OPPBTP, organisme paritaire qui régit la prévention dans le BTP depuis 70 ans, avec la Capeb, FFB, FNTP et Scop. Représentants des salariés et des dirigeants de tous les métiers concernés ont contribué à cette réalisation : la première édition, écartée par le gouvernement, a été retravaillée en une semaine et a reçu l'accord des ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail. Mais les organisations salariales ne l'ont pas encore paraphé.

L'Echo du Mardi est l'un des trois membres fondateurs du *Réso Hebdo Eco* avec le groupe ECOmédia et la *Tribune Côte d'Azur* .

(vidéo) Pierre Vincent, président de la section Menuiserie Charpente de la Fédération du BTP de Vaucluse, assure que les entreprises sont au plus près de leurs salariés !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dans “Paroles de décideurs“, Pierre Vincent, président de la section Menuiserie Charpente de la Fédération du BTP de Vaucluse, nous parle de la situation pandémique dans son secteur d’activité.

“Paroles de Décideurs“ est une coproduction de l’Echo du Mardi, Jour8 et Ventoux Magazine.

https://youtu.be/IASnNDoXW4U

Suspension des délais de procédures d’urbanisme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les constructeurs, promoteurs et aménageurs sont furieux. En cause ? La suspension des délais d'instruction pour les demandes de permis, du délai de demande de pièces complémentaires par les services administratifs, des délais de recueil des avis préalables nécessaires à la délivrance de certains permis et la suspension des délais de recours des tiers contre les permis délivrés et affichés. Mon tout ? Paralysera la construction pour les 6 mois voire l'année à venir !

«Concrètement, ces dispositions aboutissent à ce qu'aucun permis de construire ou d'aménager ne soit délivré sur l'ensemble du territoire avant le 25 juin prochain, souligne Christian Pons, président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse. Les permis délivrés, y compris avant l'état d'urgence, ne seront quant à eux purgés de recours qu'au 25 octobre 2020. Ces mesures auront pour conséquence un coup d'arrêt brutal de la filière bâtiment pour les six prochains mois.»

Coup de pression

«Pour ces raisons j'ai saisi le préfet, le président de l'association des maires et les parlementaires du Vaucluse pour alerter sur les conséquences et proposer des alternatives et limiter l'impact. La Fédération du BTP de Vaucluse se joint, ainsi, au Syndicat des architectes, aux organisations professionnelles de la filière de la construction pour demander la modification de l'ordonnance, de construction et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

dématérialisation, le renforcement des services instructeurs en sortie de crise, l'homologation inconditionnelle des demandes de chômage partiel, dégrèvement d'impôt et de report de charges et la révision du mode d'attribution du fonds de solidarité pour les indépendants et artisans.»

Dans le détail

«Le Gouvernement par l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 a permis de neutraliser les délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant le 12 mars 2020 et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire, explique Grégory Monod, président de la LCA- FFB (Les constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment). Cette ordonnance supprime de fait les autorisations tacites de l'administration. Dans le même temps, nous constatons que nombre de services d'instruction, dans les collectivités locales, sont inactifs depuis le début du confinement.»

Ô temps… ne suspend surtout pas ton vol !

Par cette ordonnance, l'instruction de tout nouveau permis de construire, tout permis d'aménager toute déclaration préalable de lotissement, par exemple, est reportée d'un mois après la sortie de crise, soit pour conséquence, si l'état d'urgence sanitaire dure deux mois, un décalage de l'instruction de 3 mois. À ce délai de 3 mois, il faut ajouter un délai de recours supplémentaire de 2 mois pour tous les permis non purgés au 12 mars, qui résulte également de l'ordonnance.

Compte tenu de l'engorgement des administrations provoqué par l'afflux des demandes bloquées pendant ces 3 mois, des demandes courantes de pièces complémentaires et de consultation de services extérieurs (ABF, ERP…), il est à prévoir que la quasi-totalité des autorisations, dont les demandes sont en cours ou à venir, ne seront purgées de tout recours qu'au début 2021.

Puis, au final, un an de retard ?

Toute la maîtrise d'œuvre sera inactive pendant cette période de décalage d'instruction des autorisations d'urbanisme et les études d'exécution seront reportées d'autant. De même, les entreprises de gros œuvre ne pourront démarrer leurs travaux qu'en 2021 au lieu du deuxième semestre 2020 et les entreprises de second œuvre, elles, ne poursuivront ces travaux qu'à partir de l'été 2021, soit dans plus d'un an.

Catastrophiques conséquences et paradoxes gouvernementaux

«Ces conséquences catastrophiques peuvent être évitées pour toute la filière de la construction et de l'aménagement, ajoute-t-on à la LCA-FFB. Si nous pouvons comprendre la volonté de sécurisation des autorisations d'urbanisme eu égard à cette crise ayant conduit le gouvernement à adopter cette ordonnance, nous nous devons de pointer du doigt l'incohérence du message envoyé alors qu'en même temps il est demandé à la filière de rouvrir les chantiers de BTP.

L'instruction de demande d'autorisations d'urbanisme est en effet une activité qui peut très bien s'organiser en télétravail, d'autant plus quand un tel secteur économique – le BTP – en dépend. Comme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

l'a rappelé à plusieurs reprises le gouvernement, nous devons dès à présent organiser l'après-crise sanitaire et nous assurer que l'activité économique pourra reprendre rapidement.»

Fatale anecdote

Un chef d'entreprise vauclusien spécialisé dans la construction témoigne : «J'avais un permis de construire prêt à sortir. Il devait être incessamment accordé sauf que…l'employée de mairie, en télétravail à son domicile, que j'arrive à joindre in-extremis, m'avoue qu'il manque un dernier coup de tampon pour que le permis soit validé. Je lui demande si elle peut l'apposer afin de clôturer le dossier et de mon côté organiser les préparatifs que requièrent cette nouvelle construction. Elle me répond que le dossier est désormais et jusqu'à nouvel ordre en 'stand-by' parce que le tampon est resté dans le service. Je lui demande si les tampons peuvent être numérisés. Elle me répond que ça n'est pas possible.»

Joint par téléphone, un responsable de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse s'indigne : «Quand je pense que les notaires ont mis en place, depuis plusieurs années, la signature électronique des actes authentiques et que lorsque ce professionnel du bâtiment joint la mairie qui reste dans l'incapacité de clôturer un dossier pour cause d'absence de tampon je me demande dans quel monde on vit ! La mairie n'est pas en capacité de concevoir un tampon dématérialisé ?»

Attention, le secteur du bâtiment gronde

Les nombreux signataires de cette protestation sont la Cinov (Fédération patronale représentative de 10 syndicats et 15 régions des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique,), FPI France (Fédération des promoteurs immobiliers), les LCA-FFB (Les constructeurs aménageurs et la Fédération française du bâtiment), le Synamome (Syndicat professionnel de l'architecture et de la maîtrise d'œuvre), l'Unam (Union nationale des aménageurs), l'UNGE (Union nationale des géomètres-experts), l'UNSFA (Union nationale des syndicats français d'architectes), l'Untec (Union nationale des économistes de la construction), l' USH (Union sociale pour l'habitat) et la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse.

La reprise est bien là !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Christian Pons s'est prêté à la très attendue célébration des vœux de la Fédération du BTP 84 dont il est le président, entouré par Philippe Piantoni, président de la Fédération régionale du bâtiment et Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics, devant plus de 450 acteurs économiques et politiques du département à l'Espace Jeanne Laurent du Palais des papes à Avignon.

«Le message national choisi pour les vœux de 2020 est : 'Construire, une passion éternelle ! J'ajouterai 'Et surtout collective !' » précisait Christian Pons, le patron vauclusien de la Fédé BTP, lors des vœux du BTP 84 aux acteurs économique, politique, associatif du département, poursuivant «qu'après deux années 2016 et 2017 très positives, l'année 2018 avait cependant marqué un ralentissement des mises en chantier de logements qui se révélait particulièrement sévère dans le Vaucluse (-15% en un an contre -8% au niveau régional) ; mais c'était avant que le département n'enregistre la plus forte hausse de mises en chantier de logements (+12% de novembre 2018 à novembre 2019) avec 3 780 logements et l'autorisation de la construction de 4 000 logements en 2020.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

« En Paca, le Bâtiment pèse 11,4 milliards € et les Travaux publics près de 4 milliards €. »

■ Le marché non résidentiel en hausse

« Le marché du bâtiment non résidentiel est également en forte croissance après une année 2018 très dégradée affichant +16% (sur 12 mois glissants à fin novembre 2019) après -23% en 2018, les perspectives restant bien orientées en ce début 2020 puisque les autorisations affichent +43% (sur 12 mois glissants à fin novembre 2019). »

■ Les travaux publics

« Depuis 2017, le chiffre d'affaires des Travaux publics suit une tendance positive (+13% en 2017, puis +11% en 2018). La croissance s'est poursuivie en 2019 sur le même rythme (+12% en PACA en cumulé au 3e trimestre 2019). L'opinion des chefs d'entreprise reste positive quant aux perspectives 2020. S'agissant de l'emploi dans le secteur du BTP en Vaucluse, avec une meilleure tenue de l'activité en 2017, il repart à la hausse. Ce retour à la croissance se confirme en 2018 (+4,3%) et en 2019 (+3,4% au 3e trimestre 2019 par rapport au même trimestre de l'année précédente). Les derniers chiffres de l'intérim, sur la même période reflètent la même tendance : +3,9%. Au chapitre des travaux publics, l'année 2019 aura été marquée par un rattrapage des niveaux d'investissement du bloc communal après le retard pris en début de mandat qui se traduit par une forte croissance de l'activité des Travaux publics. 2020 s'annonce en revanche stable sur le plan du volume d'activité avec l'échéance des élections municipales qui se profile déjà pour les entreprises. Néanmoins, les professionnels s'interrogent sur le volume d'activité pour 2021 s'agissant des investissements des communes. Le secteur des Travaux publics en Vaucluse a enregistré un chiffre d'affaires de 462 M€. »

■ Comment conserver les marges ?

« Si l'activité tient, reste la grande question des prix et des coûts, donc des marges dans le Bâtiment et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

les Travaux publics. On peine toujours à lire une véritable amélioration en ce domaine. Or, les tensions sur le marché du travail, donc sur les salaires, continueront à peser en 2020, et les premiers courriers de révision annuelle des prix des matériaux reçus par les entreprises annoncent des hausses, parfois sévères. Dans le même temps, la fin de la fiscalité réduite sur le gasoil non routier (GNR) par palier à partir du 1er juillet 2020, entame notre enthousiasme tout comme la modification du calcul de réduction de l'avantage Fillon qui accorde une baisse des charges patronales sur les bas salaires et la complexification de la Déduction forfaitaire spécifique (c'est-à-dire de l'abattement de 10% dans les entreprises du BTP), autant de paramètres qui viendront, eux aussi, peser à la hausse sur les coûts de production. Pour que les entreprises conservent des marges de manœuvre il faudrait donc que les prix des marchés augmentent afin de ne pas les fragiliser outre-mesure. »

■ Les avancées

« La prolongation du prêt à taux zéro (PTZ) neuf dans les zones B2 et C (Classement des villes en A, Abis, B1, B2 et C pour bénéficier de dispositifs fiscaux) est actée pour l'accession à la propriété des jeunes et des ménages modestes. Autre sujet sur lequel nous nous sommes battus, la 'prime rénovation énergétique' qui se substitue au CITE (Crédit d'impôt pour la transition énergétique). Par rapport au projet initial du Gouvernement, nous avons notamment obtenu une réintégration des ménages issus des 9e et 10e déciles (ménages dont le niveau de vie ne donnait pas droit aux aides gouvernementales pour les travaux de rénovation énergétique) en cas de rénovation lourde du logement. Il est toutefois plus que regrettable que les députés n'aient pas suivi, en nouvelle lecture, les sénateurs qui avaient choisi, par souci de cohérence et de clarté, d'élargir la prime 'rénovation globale' à l'ensemble des ménages. Les députés ont, en outre, retoqué l'amendement sénatorial qui réintégrait les chaudières à gaz à haute performance. »

■ Les grands chantiers

« Les professionnels du bâtiment et des travaux publics sont prêts à entrer en action sur les chantiers du Nouveau programme national de rénovation urbaine avec, notamment, le programme Action cœur de ville, doté au plan national de 5 milliards d'€, dont 1,5 milliards seront financé par Action Logement qui concernera, dans notre département, Avignon, Cavaillon et Carpentras. Action Logement apporte un financement de 3,7M€ pour Carpentras dont 1,3 dédiés aux bailleurs privés. Les entrepreneurs des Travaux publics conçoivent de fortes attentes pour le chantier de la déviation d'Orange, la poursuite de la voie Léo et, à moyen terme, la construction de la deuxième ligne du tramway. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

■ Le Conseil départemental

Au chapitre des travaux à venir, le Conseil départemental de Vaucluse va intervenir sur la réhabilitation totale du collège Lou Vignares, situé à Vedène, pour un montant total de 14M€. Les travaux devraient démarrer en mars 2021. Ce même maître d'ouvrage sera aussi à l'œuvre pour la construction du Pôle de conservation et de recherche patrimoniale à Avignon. L'édifice se développera sur 9 906 m2 et comprendra les Archives départementales de Vaucluse, le service Archéologie, le Centre de conservation et d'études, les réserves muséales et le service des Archives du Grand Avignon. Son montant est estimé à 20,8 M€ pour un démarrage des travaux en 2021.

■ Temps de latence

« Les élections municipales impliqueront une période de ralentissement des investissements des communes, très fortement pour- voyeuses d'activités pour les entre- prises de Travaux publics, prévient Christian Pons. Face à ce risque, Frédéric Tomasella (Président de la Fédération régionale des Travaux publics) et Daniel Léonard (Vice- président branche Travaux publics) invitent les élus locaux à explorer la piste des travaux d'entretien ainsi que les projets d'investissement dans des zones à impact limité, comme par exemple au niveau des Zac (Zone d'aménagement concerté). De notre côté, nous adresserons nos propositions aux principaux candidats aux élections municipales leur demandant également de nous indiquer les projets de construction initiés durant leur mandat. »

■ Une règlementation mille-feuille

« Trop de projets sont ralentis par une réglementation souvent incompréhensible, surabondante et contradictoire, les procédures administratives donnent l'impression d'être sans fin, incohérentes et inutiles. Nous prônons un allègement des freins administratifs qui diffèrent le lancement de tant d'opérations. »

■ Emploi et insertion

« Près de 1 250 jeunes –dont les apprentis- sont formés aux métiers du BTP en Vaucluse cependant les effectifs en formation initiale diminuent depuis 2009. Nous sommes également très sensibles à l'insertion des publics éloignés de l'emploi que nous accompagnons systématiquement sur les grands chantiers. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

■ Ce qu'ils ont dit

• Les Travaux publics

« L'activité des Travaux publics en 2019 a été un bon cru, a souligné Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des Travaux publics Paca (Provence-Alpes- Côte d'Azur), nos adhérents dans ce département réalisent 470M€ de chiffre d'affaires et emploient 2 600 collaborateurs. Les collectivités représentent 65% de notre activité avec leurs 5 999 km de voieries communales et intercommunales, 181 stations d'épuration et 4 627 km de réseaux d'eau potable accusant des pertes de 27%. Le Centre Emile Pico de formation aux métiers des travaux publics situé à Mallemort-en-Provence est devenu, depuis le 1er janvier, l'Ecir : L'Ecole de la construction des infrastructures et réseaux avec, pour objectif, de répondre aux attentes des entrepreneurs dont 52% déclarent que le manque de main-d'œuvre qualifiée est le 1er frein à leur développement. »

• Le Bâtiment

« Le Bâtiment, dans notre région, est un secteur d'activité au cœur des enjeux économiques et sociaux avec 65 000 entreprises et 81 000 salariés représentant 10% de l'activité économique et un chiffre d'affaires, en 2018, de 11,4 milliards d'euros dont 53% en entretien-rénovation et 47% dans le neuf, a précisé Philippe Piantoni, président de la Fédération régionale du Bâtiment Paca. Le Bâtiment est à l'aube de mutations importantes telles que la Transition numérique, écologique, l'industrialisation de la filière, l'essor des objets connectés. Dorénavant nous travaillons tous sur l'écoconception des produits et équipements, les matériaux biosourcés et recyclés, les nouveaux systèmes constructifs, le suivi intelligent de la performance énergétique par les objets connectés, l'économie circulaire et la valorisation des déchets. »

• En résumé

Le BTP se porte bien en Vaucluse, la preuve ? La plupart des chiffres de l'activité sont à la hausse laissant paraître les meilleurs augures pour 2020 avec 3 783 mises en chantier de logements en 2019 et 4 000 déjà autorisées à l'orée 2020. Le marché du bâtiment non résidentiel est en forte croissance (+16%) particulièrement avec des autorisations affichant +43% pour les mois à venir. Les Travaux publics poursuivent une croissance honorable (+11%) avec la confiance renouvelée des chefs d'entreprise du secteur. Enfin, l'emploi salarié repart avec 12 900 salariés (+3,4%) ainsi que celui de l'intérim (+3,9%) avec 1 180 personnes (équivalents temps plein).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Daniel Léonard, Philippe Piantoni, Frédéric Tomasella, Christian Pons, Emilie Feral, Diego Boluda et Rémi Fernandez.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

LES INITIATIVES

Job dating

La Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse a organisé avec Pôle emploi un 2e job dating, en décembre 2019, réunissant plus de 55 participants sélectionnés par les agences d'Avignon Joly Jean et Avignon Réalpanier. De plus, 59 autres personnes ont ainsi assisté au Forum sur l'attractivité des métiers du bâtiment et des travaux publics. En tout, 114 personnes en recherche d'emploi ont rencontré des entreprises. La Fédération avait initié un 1er job dating en avril de cette même année pour les besoins de main-d'œuvre dans les Travaux publics qui avait donné lieu à des recrutements, particulièrement dans les métiers de la route et de la canalisation.

Les coulisses du bâtiment

Chaque année depuis 17 ans, la Fédération française du bâtiment propose aux visiteurs scolaires et au grand public de franchir les portes de chantiers en cours. Dans le département, la Fédé BTP Vaucluse a proposé trois chantiers aux 325 collégiens et demandeurs d'emploi : les travaux d'entretien du lit de la Durance amont sur le domaine de la Compagnie nationale du Rhône à Barbentane d'un coût de 3,6 M€, la construction d'une maison individuelle de 200 000€, Domaine du verger au Thor, et le futur centre routier de Carpentras, chemin de



Saint-Gens d'un montant de 3,54 M€. Les coulisses du bâtiment sont régulièrement assorties de campagnes de sensibilisation des jeunes sur les conduites addictives.

La Journée de la Prévention

La Journée de la prévention propose aux chefs d'entreprise, salariés et apprentis de renforcer leur connaissance et bonnes pratiques face aux risques professionnels dans le BTP en matière de prévention : risque électrique, plomb, TMS (troubles musculosquelettiques), manutention, plomb, amiante, chute de hauteur... Cette opération se déroule une fois par an depuis sa création en 2008. Elle aura lieu en mars prochain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

LES CHIFFRES

La Fédé

La Fédération du BTP 84 compte 400 entreprises adhérentes faisant travailler 5 700 salariés. Le département de Vaucluse accueille environ 8 150 établissements en 2018 dont 7 490 dans le Bâtiment et 660 dans les Travaux publics. Au 3e trimestre 2019, près de 2 400 de ces entreprises employaient un salarié ou plus, soit environ 12 900 salariés.

Les logements

Entre novembre 2018 et novembre 2019, 3 783 logements ont été mis en chantier (+11,7%) et 4 033 ont été autorisés (+0,9%).

Les locaux

La surface de locaux (bâtiments non résidentiels en construction neuve) mise en chantier pour cette même période est de 186 000 m² (+16,1%) et les surfaces autorisées de 465 000 m² (+43,4%).

Les matériaux

La production de BPE (béton prêt à l'emploi) entre janvier et octobre 2019 est de 296 047 m³ (+0,6%) et la consommation de ciment (entre janvier et avril 2019) de 88 000 tonnes (+5,9%).

L'Appareil de production

L'emploi salarié dans la construction (fin du 3e trimestre 2019 sur un an) a atteint les 12 906 salariés dans la construction (+3,4%). Les intérimaires, à fin septembre 2019, étaient au nombre de 1 178 (équivalents temps plein, +3,9%) et les demandeurs d'emploi (Bâtiment et travaux publics, catégorie A), sur cette même période, étaient 2 957 (-11,4%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Les clauses d'insertion

D'importants chantiers dont ceux du tram, de la rénovation urbaine et les chantiers à venir continuent de proposer des clauses d'insertion. Le dispositif est même appuyé par la Fédé BTP et ses entreprises adhérentes, en lien avec Pôle emploi et des associations 'facilitatrices' parfois issues du Cie 84 (Collectif insertion emploi), de la Maison de l'emploi et de l'entreprise de Vaucluse, de Sagacité (aide à l'insertion et au retour à l'emploi), dans le cadre du Plie (Plan local d'insertion et d'emploi) en appui avec les interventions du Geiq-Btp84, présidé par Francis Larrieu (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification), pour être mises en place sur les chantiers.